

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CUSSET - 0301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/09/2025 - 3943 - 2013 B 00279 - 794 328 153 - HOLDING DALLIER

copie certifiée conforme

Dallier

1. BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐		
						Exercice N clos le 31/12/2024		N-1		
				Brut		Amortissements, provisions		Net		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA	0			0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement		CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	0	AG	0	0		
		Fonds commercial (1)		AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles		AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0	AO	0	0		
		Constructions		AP	0	AQ	0	0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	0	AS	0	0		
		Autres immos corporelles		AT	110 473	AU	30 706	79 767	163 146	
		Immos en cours		AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes		AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0	CT	0	0		
		Autres participations		CU	606 520	CV	0	606 520	584 420	
		Créances rattachées à participations		BB	103 900	BC	0	103 900	103 900	
		Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0	0		
		Prêts		BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières		BH	800	BI	0	800	800	
Total (II)				BJ	821 693	BK	30 706	790 987	852 266	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	0	BM	0	0		
		En cours de production de biens		BN	0	BO	0	0		
		En cours de production de services		BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis		BR	0	BS	0	0		
		Marchandises		BT	0	BU	0	0		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV	0	BW	0	0		
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	222 568	BY	0	222 568	78 000	
		Autres créances (3)		BZ	914 588	CA	0	914 588	522 443	
		Capital souscrit appelé, non versé		CB	0	CC	0	0		
		V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	0	CE	0	0		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités		CF	620 117	CG	0	620 117	1 191 628		
	Charges constatées d'avance (3)		CH	685	CI	0	685	1 321		
	Total (III)		CJ	1 757 958	CK	0	1 757 958	1 793 392		
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)		CW	0			0			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0			0			
Ecarts de conversion actif (VI)		CN	0			0				
Total général (I à VI)				CO	2 579 651	1A	30 706	2 548 945	2 645 658	
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	104 700	(3) à + d'1 an		CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances			0

Dallier

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153		Néant ☐	
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			0)	DA	970 800	970 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	97 081	97 081
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	1 232 952	455 358
	Report à nouveau				DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-8 845	907 594
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	2 291 988	2 430 833
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0
Avances conditionnées				DN	0		
TOTAL (II)				DO	0		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	
	Provisions pour charges				DQ	0	
	TOTAL (III)				DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	0	13 565
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	916	109 455
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	3 835	6 154
	Dettes fiscales et sociales				DY	43 963	35 812
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	
	Autres dettes				EA	208 244	49 839
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	
	TOTAL (IV)				EC	256 957	214 825
Ecart de conversion passif				ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 548 945	2 645 658	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	
			- Écart de réévaluation libre		1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	257 398	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	

Dallier

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153							Néant ☐
		Exercice N					Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0
	Production vendue - services	FG	204 000	FH	0	FI	204 000
	Chiffre d'affaires nets	FJ	204 000	FK	0	FL	204 000
	Production stockée					FM	0
	Production immobilisée					FN	0
	Subventions d'exploitation					FO	0
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	27 066
	Autres produits (1) (11)					FQ	0
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	231 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	0
	Variation de stocks (marchandises)					FT	0
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	0
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	0
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	36 201
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 203
	Salaires et traitements					FY	240 518
	Charges sociales (10)					FZ	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	30 297
			- dotations aux provisions			GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0
	Autres charges (12)					GE	163
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	308 383
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-77 316
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	138 623
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 975
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0
	Différences positives de change					GN	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	167 598
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	91
	Différences négatives de change					GS	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	91
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	167 507
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	90 191

Dallier

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153				Néant ☐				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 500	40 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	66 000	1 148 543		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	74 500	1 188 543		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	100 034	156		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	55 648	590 630		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	17 854			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	173 536	590 786		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-99 036	597 757		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0			
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	473 164	1 780 809		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	482 009	873 215		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-8 845	907 594		
RENOIS :								
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG	0			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	1 094			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H	0			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0			
(9) Dont transferts de charges				A1	27 066			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	38 243	A2	38 243	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles								
facultatives				A6	30 003	obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin				A7	8 793	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	21 210
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0			
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				0		8 500		
Immobilisations corporelles				0		66 000		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				34		0		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				100 000		0		
Immobilisations corporelles				55 648		0		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations				17 854		0		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Dallier

5. IMMOBILISATIONS

DSFP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence					
									Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0	
CORPORELLES	Terrains							KG	0	KH	0	KI	0	
	Constructions	Sur sol propre				dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0
		Sur sol d'autrui				dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions				dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	0	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport					KY	208 264	KZ	0	LA	20 421		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	0	LC	0	LD	0		
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours							LH	0	LI	0	LJ	0	
Avances et acomptes							LK	0	LL	0	LM	0		
TOTAL III						LN	208 264	LO	0	LP	20 421			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G	0	8M	0	8T	0	
	Autres participations							8U	688 320	8V	0	8W	22 100	
	Autres titres immobilisés							1P	0	1R	0	1S	0	
	Prêts et autres immobilisations financières							1T	800	1U	0	1V	0	
	TOTAL IV						LQ	689 120	LR	0	LS	22 100		
Total général (I + II + III + IV)								ØG	897 384	ØH	0	ØJ	42 521	
CADRE B - IMMOBILISATIONS							Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
							Par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	
CORPORELLES	Terrains							IP	0	LX	0	LY	0	
	Constructions	Sur sol propre					IQ	0	MA	0	MB	0		
		Sur sol d'autrui					IR	0	MD	0	ME	0		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	0	MG	0	MH	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	0	MJ	0	MK	0			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	0		
		Matériel de transport					IV	0	MP	118 211	MQ	110 473		
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	0	MS	0	MT	0		
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0		
	Immobilisations corporelles en cours							MY	0	MZ	0	NA	0	
Avances et acomptes							NC	0	ND	0	NE	0		
TOTAL III						IY	0	NG	118 211	NH	110 473			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ	0	ØU	0	M7	0	
	Autres participations							IO	0	ØX	0	ØY	710 420	
	Autres titres immobilisés							I1	0	2B	0	2C	0	
	Prêts et autres immobilisations financières							I2	0	2E	0	2F	800	
	TOTAL IV						I3	0	NJ	0	NK	711 220		
Total général (I + II + III + IV)								I4	0	ØK	118 211	ØL	821 693	

Dallier

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : HOLDING DALLIER						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY	0	EL	0	EM	0	EN	0				
Fonds commercial				RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0				
Autres immobilisations incorporelles				PE	0	PF	0	PG	0	PH	0				
TOTAL I				RK	0	RM	0	RN	0	RO	0				
Terrains				PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0				
Constructions	Sur sol propre			PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0				
	Sur sol d'autrui			PR	0	PS	0	PT	0	PU	0				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV	0	PW	0	PX	0	PY	0				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0				
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD	0	QE	0	QF	0	QG	0				
	Matériel de transport			QH	45 118	QI	48 151	QJ	62 563	QK	30 706				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	0	QM	0	QN	0	QO	0				
	Emballages récupérables et divers			QP	0	QR	0	QS	0	QT	0				
TOTAL II				QU	45 118	QV	48 151	QW	62 563	QX	30 706				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	45 118	ØP	48 151	ØQ	62 563	ØR	30 706				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à étaler				0		0		Z9		0					
Primes de remboursement des obligations				0		0		SP		0					

Dallier

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>							Néant ☐			
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0	
	Provisions pour hausse des prix	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0	
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0	
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0	
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4	0	4G	0	4H	0	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0	
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0	
	Provisions pour impôts	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5	0	5H	0	5J	0	5K	0	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0	
	Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0	
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0	
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D
- corporelles			6E	0	6	0	6G	0	6H	0
- titres mis en équivalence			Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0
- titres de participations			9U	0	9V	0	9W	0	9X	0
- autres immobilisations financières			Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0
Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0	
Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0	
Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0	
TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	0	UC	0	UD	0	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	0	UF	0					
	- financières	UG	0	UH	0					
	- exceptionnelles	UJ	17 854	UK	0					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	0	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

Dallier

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

Dallier

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	103 900	UM	103 900	UN	0		
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0		
		Autres immobilisations financières				UT	800	UV	800	UW	0		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0		
		Autres créances clients				UX	222 568		222 568		0		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	Z1	0		0	0		
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	0		0		0		
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	1 034		1 034		0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0		
		Divers				VP	0		0		0		
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	913 554		913 554		0		
		Charges constatées d'avance				VS	685		685		0		
	TOTAUX					VT	1 242 541	VU	1 242 541	VV	0		
	REMOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	0								
(2)			Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	0		0		0		0
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z	0		0		0		0
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0		0		0
				à plus d'1 an à l'origine		VH	0		441		0		0
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0		0		0		0
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	3 835		3 835		0		0
		Personnel et comptes rattachés				8C	0		0		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	0		0		0		0
		État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	0		0		0		0
				Taxe sur la valeur ajoutée		VW	43 963		43 963		0		0
				Obligations cautionnées		VX	0		0		0		0
				Autres impôts, taxes et assimilées		VQ	0		0		0		0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	0		0		0		0
		Groupe et associés (2)				VI	916		916		0		0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	208 244		208 244		0		0
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2	0		0		0		0
		Produits constatés d'avance				8L	0		0		0		0
TOTAUX					VY	256 957	VZ	257 398		0		0	
REMOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés, personnes physiques		VL	916	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	21 423						

Dallier

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SO 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : HOLDING DALLIER		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS					Exercice N clos le 31/12/2024		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	15 312	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	488	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		
	Amendes et pénalités		WJ	34	XZ		
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						
Impôt sur les sociétés							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)			I8	
			- Imposées au taux de 0%			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme			WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises	SW	
					Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	22 765	
II - DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.					WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.					WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV	
			- Imposées au taux de 0 %			WH	
			- Imposées au taux de 19 %			WP	
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW	
			- Imputées sur les déficits antérieurs			XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY	
	Majoration d'amortissement					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL					
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2		
TOTAL II					XH	149 021	
III - RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.		Bénéfice (I - II)		XI			
		Déficit (II-I)			XJ	126 256	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	XO	126 256	

Dallier

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Dividendes régime mère-fille - QP à réintégrer	6 931

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Dividendes régime Mère-fille	138 623
SCI SPAGLYON RESULTAT 2024	1 553

Dallier

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	33 914
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	33 914
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	124 703
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	158 617
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X	8Y	
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D	9E	
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K	9L	
Totaux (Cadre III)			YN	YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

Dallier

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
									- Autres réserves	ZD	777 594	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	907 594		Dividendes			ZE	130 000	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF		
	Total I			ØF	907 594		Report à nouveau			ZG		
										Total II	ZH	907 594
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ					
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT				
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ				
		Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	722	753		
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	IMPÔTS ET TAXES	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	35 479	35 250		
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ	36 201	36 003		
		Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	327	324		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS			9Z	876	322		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	1 203	646		
TVA	Montant de la TVA collectée						YY	4 967	37 600			
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	3 886	3 597			
DIVERS	Montant brut des salaires						ØZ					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS					
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK					
	Numéro de centre de gestion agréé		XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Oui			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur						RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre		JA		Plus values à 15%		JK		Plus values à 0%	JL		
					Plus values à 19%		JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus values à 15%		JN		Plus values à 0%	JO		
					Plus values à 19%		JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH			N° SIRET société mère	JJ			

Dallier

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>					Néant ☐		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1	Matériel de transport	18/05/2020	26 013	23 036		2 977	
2	Matériel de transport	23/09/2022	71 124	18 453		52 671	
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1	15 000	12 023					11
2	51 000	-1 671					
3	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
4	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
5	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
6	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
7	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
8	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
9	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Dallier

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>HOLDING DALLIER</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL.T de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Dallier

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

Dallier

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DALLIER</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2024</u> et clos le: <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	0	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	204 000	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	204 000	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	27 066	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM	27 067	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	4 841	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	30 266	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 094	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	163	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	36 365	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	194 702
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	194 702	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	204 000	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2024
	au	31/12/2024	
Date de cessation	HR		

Dallier

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153					Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	12 135	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	12 135	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M	Nom de famille DALLIER HENRY
Nom d'usage HENRY	% de détention 100 Nb de parts ou actions 12 135
Naissance : Date 29/03/1975	N° Département 13 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCE
Adresse : 12 ALLEE DES CAPUCINS 03800 GANNAT FRANCE	

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153	Néant ☐	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	7

Forme juridique SARL	Dénomination OPTIQUE DALLIER	% de détention 99,67
N° SIREN (si société établie en France) 438674830		
Adresse : 25 GRANDE RUE 03800 GANNAT FRANCE		
Forme juridique SARL	Dénomination SARL CUSSET OPTIC	% de détention 99
N° SIREN (si société établie en France) 804732808		
Adresse : 25 GRANDE RUE 03800 GANNAT FRANCE		
Forme juridique SARL	Dénomination CHARMEIL OPTIC SARL	% de détention 99
N° SIREN (si société établie en France) 847510369		
Adresse : 12 ROUTE DE SAINT POURCAIN 03110 CHARMEIL FRANCE		
Forme juridique SARL	Dénomination SARL OPTIQUE DISTRIBUTION	% de détention 50
N° SIREN (si société établie en France) 822169934		
Adresse : AVENUE DES PORTES OCCITANES 03800 GANNAT FRANCE		
Forme juridique SARL	Dénomination SARL VOTRE REGARD OPTICIEN	% de détention 99
N° SIREN (si société établie en France) 833530439		
Adresse : 25 GRANDE RUE 03800 GANNAT FRANCE		
Forme juridique SARL	Dénomination CUSSET OPTIK	% de détention 99,67
N° SIREN (si société établie en France) 978911667		
Adresse : 25 GRANDE RUE 03800 GANNAT FRANCE		
Forme juridique SARL	Dénomination BELLERIVE OPTIC	% de détention 99,67
N° SIREN (si société établie en France) 978504660		
Adresse : 25 GRANDE RUE 03800 GANNAT FRANCE		



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : HOLDING DALLIER	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 794328153	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I- RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)	

Dallier

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Dallier

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Identification de la société

Désignation de la société

HOLDING DALLIER - SIREN : 794328153

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	-124 703
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	-124 703
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	
l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	-124 703
m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

Dallier

Annexes

Dallier

Dallas

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 548 945,16 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-8 844,95 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Dallier

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	208 264	20 421	118 211	110 473
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	800			800
Autres immobilisations financières	688 320	22 100		710 420

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	45 118	48 151	62 563	30 706
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
OPTIQUE DALLIER	30 500	591 125	100		
BELLERIVE OPTIC	30 000	-14 095	100		
CHARMEIL OPTIC SARL	30 000	50 938	99		
CUSSET OPTIK	30 000	-6 550	100		
SARL VOTRE REGARD OPTICIEN	20 000	3 469	99		
SARL OPTIQUE DISTRIBUTION	20 000	61 435	50		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)	7 500	225 216	99		
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (e...					
b. Dans des sociétés étrangères (...)					
TOTAL	168 000	911 539	646		

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
OPTIQUE DALLIER			999 384	101 090	
BELLERIVE OPTIC			136 256	-3 125	
CHARMEIL OPTIC SARL			514 094	14 578	
CUSSET OPTIK			136 030	-5 175	
SARL VOTRE REGARD OPTICIEN			294 060	15 264	
SARL OPTIQUE DISTRIBUTION			316 320	26 220	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)			481 315	20 709	
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (e...					
b. Dans des sociétés étrangères (...)					
TOTAL			2 877 460	169 561	

Dallier

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	970 800				970 800
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	97 081				97 081
Autres réserves	455 358			777 594	1 232 952
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes	-20 000			20 000	
Résultat de l'exercice	907 594		8 845	-907 594	-8 845
TOTAL	2 410 833		8 845	-110 000	2 291 988

Dallier

HOLDING DALLIER
SARL unipersonnelle
Au capital de 970 800 €
Siège social : 25, Grande Rue
03800 GANNAT
RCS CUSSET 794 328 153

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
AFFECTATION DU RESULTAT

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2025**

- Perte de l'exercice : 8 844,95 €

Proposition d'affectation

- imputation de la perte sur le compte Autres Réserves, soit, 8 844,95 €

Décision prise par l'associé unique

« L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de la façon suivante :

« - imputation de la perte sur le compte Autres Réserves, soit ... 8 844,95 €

« Il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

« 31.12.2021 – néant

« 31.12.2022 – 60 000 € (décisions du 20.07.2022)

« 31.12.2023 – 130 000 € »

